

ORES ASSETS SCRL
RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ AU 30 JUIN 2018

Bilan consolidé de la situation financière au 30 juin 2018

En Milliers EUR	30/06/2018	31/12/2017	DIFFERENCE
ACTIF			
Frais d'établissement	957	1.914	(957)
ACTIFS IMMOBILISES	3.680.758	3.604.302	76.456
Immobilisations incorporelles	67.263	59.559	7.704
Ecart de consolidation positifs	0	1	(0)
Immobilisations corporelles	3.605.290	3.536.536	68.754
Immobilisations financières	8.205	8.206	(1)
ACTIFS CIRCULANTS	558.212	626.754	(68.542)
Créances à plus d'un an	4.568	2.299	2.269
Stocks et commandes en cours d'exécution	50.117	48.768	1.349
Créances commerciales	157.084	163.613	(6.529)
Autres créances	21.314	6.135	15.178
Placements de trésorerie	123.752	145.016	(21.264)
Valeurs disponibles	14.267	54.912	(40.645)
Comptes de régularisation	187.110	206.010	(18.900)
TOTAL ACTIF	4.239.927	4.232.969	6.957
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES	1.674.048	1.597.537	76.510
Capital	713.615	712.257	1.358
Plus-values de réévaluation	539.088	542.462	(3.373)
Réserves consolidées	421.286	342.765	78.520
Subsides en capital	58	54	5
Intérêts de tiers	2	2	(0)
PROVISIONS, IMPOTS DIFFERES ET LATENCES FISCALES	33.806	33.806	0
Provisions pour risques et charges	33.806	33.806	0
Impôts différés et latences fiscales	0	0	0
DETTES	2.532.072	2.601.625	(69.553)
Dettes à plus d'un an	2.010.716	2.010.711	5
Dettes financières	2.010.684	2.010.684	0
Autres dettes	32	27	5
Dettes à un an au plus	521.356	590.914	(69.558)
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	91.795	94.732	(2.936)
Dettes financières	57.000	145.000	(88.000)
Dettes commerciales	136.143	159.297	(23.154)
Acomptes reçus sur commandes	25.132	25.529	(397)
Dettes fiscales, salariales et sociales	76.466	50.894	25.573
Autres dettes	9.111	41.256	(32.145)
Comptes de régularisation	125.709	74.207	51.502
TOTAL PASSIF	4.239.927	4.232.969	6.957

Compte de résultats consolidés au 30 juin 2018

En Milliers EUR	30/06/2018	30/06/2017	DIFFERENCE
Chiffre d'affaires	550.448	547.367	3.081
En-cours de fabrication	52	1.258	(1.207)
Production immobilisée	2.753	2.476	277
Autres produits d'exploitation	19.403	21.332	(1.929)
VENTES ET PRESTATIONS	572.655	572.433	222
Approvisionnements et marchandises	(9.732)	(9.779)	47
Services et biens divers	(283.459)	(287.003)	3.544
Rémunérations et charges sociales	(82.336)	(83.810)	1.474
Autres charges d'exploitation	(12.091)	(9.838)	(2.253)
COUTS DES VENTES ET DES PRESTATIONS	(387.618)	(390.430)	2.813
EBITDA	185.037	182.002	3.035
Amortissements sur immobilisés	(76.613)	(71.506)	(5.106)
Réductions de valeur	(2.405)	(2.877)	472
Provisions pour risques et charges	0	137	(137)
EBIT	106.020	107.756	(1.736)
Produits des immobilisations financières	0	0	0
Produits des actifs circulants	511	96	415
Autres produits financiers	94	40	54
PRODUITS FINANCIERS	605	136	469
Charges des dettes	(24.820)	(24.178)	(641)
Autres charges financières	(149)	(124)	(24)
CHARGES FINANCIERES	(24.968)	(24.303)	(666)
BENEFICE (PERTE) COURANT AVANT IMPOTS	81.656	83.589	(1.933)
Impôts sur le résultat	(28.523)	(28.585)	63
IMPOTS SUR LE RESULTAT	(28.523)	(28.585)	63
BENEFICE (PERTE) CONSOLIDEE DE L'EXERCICE	53.133	55.004	(1.871)

RAPPORT SEMESTRIEL

Mesdames, Messieurs,

Conformément au Code des sociétés et à nos statuts, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur les activités du groupe ORES durant le premier semestre 2018, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels consolidés arrêtés au 30 juin 2018.

Exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation du groupe ORES

A. REMARQUE PRÉLIMINAIRE

Le groupe ORES (ci-après désigné le « Groupe ») est constitué, d'une part, d'ORES Assets scrl, intercommunale désignée gestionnaire de réseau de distribution de gaz et d'électricité de 198 communes wallonnes (ci-après désignée « GRD » ou « ORES Assets »), et d'autre part, d'ORES scrl, société à laquelle ORES Assets a confié son exploitation et dont la quasi-totalité des parts est détenue par ORES Assets (99,72%) ; le solde étant détenu par les intercommunales pures de financement associées dans le GRD. Dans le Groupe est également reprise une société détenue partiellement par la société ORES scrl : Atrias, détenue à concurrence de 16,7%. Du fait de l'influence notable d'ORES scrl sur cette société, le Groupe a décidé de la consolider par mise en équivalence. ORES scrl réalise toutes ses activités à prix de revient. Le résultat de chaque exercice est donc nul.

Le Groupe évolue dans un cadre particulier : la gestion des réseaux de distribution est une activité régulée à laquelle un monopole est octroyé pour une période donnée. Un cadre réglementaire, composé de lois, décrets, arrêtés et décisions des régulateurs, encadre l'activité du Groupe. Il décrit notamment les principes ainsi que les modalités de détermination et de contrôle des tarifs, les coûts pouvant être répercutés dans les tarifs, il détermine la rémunération des capitaux investis octroyés aux associés, fixe les taux d'amortissement, définit les soldes réglementaires et leur affectation,... Pour davantage d'explications sur ces notions, le lecteur est renvoyé aux rapports de gestion des comptes statutaires établis par le Groupe au 31 décembre 2017.

Le Groupe est uniquement actif en Belgique et plus précisément en Wallonie, sur le territoire des communes actionnaires du GRD. L'adresse du Groupe se situe Avenue Jean Monnet 2, 1348 Louvain-la-Neuve (Belgique), qui est également l'adresse du siège social d'ORES Assets.

Commentaires des évènements du premier semestre 2018

Au 1^{er} janvier 2018, Chastre, Incourt, Perwez et Villers-la-Ville rejoignent ORES Assets pour la gestion de leurs réseaux de distribution d'électricité. À compter de cette date, les habitants des quatre communes du Brabant wallon – jusqu'ici liées à l'intercommunale PBE – bénéficient du tarif de distribution déjà appliqué par ORES Assets dans 22 autres communes de la Province, ce qui se traduit concrètement pour eux par une baisse d'environ 22% sur la partie « distribution » de leur facture – soit une économie moyenne de 7% sur leur facture globale. Le reprise complète de l'exploitation du réseau électrique des quatre communes par ORES est prévue pour le 1^{er} septembre 2018. En outre, au cours du 1^{er} semestre 2018, les discussions sur la reprise de l'exploitation du réseau électrique et de l'éclairage public des localités des communes de Celles, Ellezelles, Comines-Warneton et Mont-de-L'Enclus, actuellement associées à l'intercommunale Gaselwest, se sont poursuivies.

Au cours des six premiers mois de 2018, de nombreux échanges ont eu lieu entre la CWaPE et les équipes d'ORES afin de présenter, justifier, expliquer et argumenter les éléments des propositions de revenus autorisés 2019-2023 déposées le 29 décembre 2017. Ce dialogue constructif a permis à ORES, malgré un premier refus de la CWaPE le 31 mai 2018 pour des motifs essentiellement techniques, de déposer moins d'un mois plus tard une version adaptée des propositions de revenu autorisé. Au début juillet, cette version adaptée a reçu un avis favorable de la CWaPE qui l'a jugée conforme à ses demandes. Le Comité de direction du régulateur l'a approuvée le 28 août 2018. Étant donné cet avis favorable, ORES s'est désistée fin juillet 2018 du recours en annulation introduit devant la Cour d'appel de Liège contre la méthodologie tarifaire 2019-2023 adoptée par la CWaPE le 17 juillet 2017. Le 2^{ème} semestre 2018 sera consacré à la préparation de la transposition de ces revenus autorisés en tarifs de distribution et aux discussions à mener avec le régulateur en vue de leur approbation.

Le début du mois de mars 2018 a également coïncidé avec la cérémonie protocolaire de signature des conventions de prêt de 550 M€ entre la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et ORES. Ce montant représente près de 50% des investissements nécessaires pour la maintenance et la modernisation des réseaux de distribution d'ORES pour les cinq prochaines années. Un quart des sommes allouées sera consacré à des projets favorables à l'environnement.

Tout au long du premier semestre, les équipes informatiques et opérationnelles d'ORES ont poursuivi leur collaboration dans les travaux liés à la création d'« Atrias ». Future plate-forme fédérale d'échange de données au sein du marché de l'énergie, Atrias servira à terme de moyen de communication entre les fournisseurs d'énergie et les gestionnaires de réseau de distribution (GRD) d'une part, et les GRD et les gestionnaires de réseau de transport d'autre part. Plus centralisée, flexible et transparente que les systèmes actuels, la plate-forme Atrias est une réponse aux nouveaux besoins du marché et des clients induits par l'évolution des modes de production et de consommation d'énergie.

Par ailleurs, en tant qu'acteur économique majeur dont les activités sont essentielles pour la collectivité, ORES a initié une réflexion sur sa responsabilité au sein de la société wallonne. Des représentants des différents départements ont identifié les forces et les faiblesses de l'entreprise en matière de gouvernance, de respect des clients, de protection de l'environnement et des droits de l'homme, de relations et conditions de travail, de loyauté des pratiques dans les affaires et enfin d'engagement envers la communauté. Le fruit de cette réflexion a été retranscrit dans le premier rapport « RSE », distribué aux associés après les Assemblées générales du mois de juin et disponible sur le site internet.

Tout au long de ce premier semestre 2018, ORES a ainsi poursuivi sa participation à de nombreux projets ou collaborations liés à la protection de l'environnement. Dans le cadre de l'efficacité énergétique et plus particulièrement de la diminution des consommations d'éclairage public, outre un focus spécial sur les enjeux de l'éclairage public lors du Salon annuel des Mandataires de Marche-en-Famenne, ORES a pris part à différents projets. Le premier s'est terminé le 1^{er} mars 2018 avec l'inauguration, par la commune de Lincet, de 325 lampadaires LED, ce qui correspond à la rénovation de la moitié de l'éclairage public communal. Lincet fait office de pionnière dans le contexte de la modernisation du parc d'éclairage public wallon organisée par un Arrêté du Gouvernement wallon datant de novembre 2017. Sur le territoire géré par ORES, quelque 440.000 luminaires vont passer progressivement au LED entre 2020 et 2030.

Le deuxième concerne la commune de Flobecq et l'annonce du test d'un système d'éclairage public dans le cadre duquel ORES va installer, gérer pour le compte de la commune et tester l'efficacité et la fiabilité de deux mâts d'éclairage autonomes du réseau et énergétiquement auto-suffisants (via des panneaux photovoltaïques et une mini éolienne intégrés ainsi qu'une batterie de stockage). En ce qui concerne la mobilité durable, ORES soutient la commune de Ham-sur-Heure-Nalinnes, qui a investi dans 17 nouveaux véhicules roulant au gaz naturel (CNG), notamment via l'installation de deux petites stations de recharge lente réservées à ces véhicules. Enfin, on peut souligner les résultats encourageants de la campagne de promotion du gaz naturel menée par ORES. Au cours des six premiers mois de l'année, 1.740 clients domiciliés le long du réseau de distribution existant ont décidé d'opter pour le gaz naturel comme énergie de chauffage/cuisine.

La digitalisation des activités du Groupe s'est également poursuivie. Elle se traduit notamment par l'amélioration des contenus et des modes d'interaction proposés aux clients sur le site internet, avec un impact positif sur le service. C'est ainsi qu'un nouveau portail d'encodage des index de consommation d'électricité et de gaz naturel a été mis en ligne sur ores.be. Plus convivial et plus simple, il améliore l'expérience utilisateur des clients, qui peuvent désormais aussi encoder leur index depuis un smartphone ou une tablette. De même, de nouveaux contenus didactiques ont été ajoutés, tels que des animations pour mieux comprendre la facture d'électricité ou encore sur les compteurs bihoraires.

De nouvelles étapes de la transformation dans laquelle le Groupe s'est engagé ont également été franchies au cours de ce premier semestre 2018, avec la finalisation du plan de transformation ainsi que de la nouvelle gouvernance d'entreprise, cette dernière entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2018.

Le 25 mai 2018 a vu l'entrée en application du Règlement général sur la protection des données (RGPD), qui prévoit un renforcement et une unification des processus de gestion et de conservation des données à caractère personnel au sein de l'Union européenne. ORES, comme toute autre organisation, est concernée par cette législation. Des projets ont été mis en place dès 2016 et un plan d'actions a été lancé début 2018 pour veiller à la mise en conformité d'ORES avec ce règlement, tant en ce qui concerne les clients que les membres du personnel.

Le 1^{er} semestre 2018 a également coïncidé avec un important travail du Parlement wallon portant sur le cadre légal dans lequel le Groupe évolue. En effet, tant le Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD) qui traite entre autres des intercommunales, que les décrets wallons relatifs à l'organisation des marchés régionaux de l'électricité et du gaz ont été revus. Les modifications apportées au CDLD se sont inscrites dans la volonté de la Wallonie d'instaurer une nouvelle gouvernance au sein des intercommunales. Les modifications statutaires relatives à ces nouveaux textes ont été approuvées par les Assemblées générales d'ORES et d'ORES Assets, le 28 juin 2018. Elles ont ainsi notamment instauré un Comité d'audit au sein d'ORES Assets (déjà existant en ORES scrl), limité le nombre d'administrateurs à 20 (contre 30 précédemment),... Les décrets électricité et gaz ayant été adoptés plus tardivement, les adaptations nécessaires des statuts d'ORES et ORES Assets seront proposées ultérieurement à l'approbation des Assemblées générales. L'objectif des modifications est également de réformer en profondeur la structure, la gouvernance et le rôle des gestionnaires de réseaux de distribution.

Il importe également de relever que le Parlement wallon a rendu, le 25 janvier 2018, ses conclusions suite à l'enquête menée sur le rachat par les communes des parts qu'Electrabel détenait dans le capital d'ORES. Les analyses, réalisées par l'administration des Pouvoirs locaux (DGO5), l'administration de l'Énergie (DGO4), la cellule d'informations financières wallonne (CIF) et le régulateur du marché wallon (CWaPE) relèvent qu'aucun élément ne met en doute la régularité de l'opération réalisée. Chargé d'une information judiciaire à ce sujet, le Parquet de Nivelles a confirmé ces conclusions quelques mois plus tard en classant le dossier sans suite.

Enfin, les Assemblées générales d'ORES scrl et d'ORES Assets ont également approuvé les comptes 2017, le paiement des dividendes d'ORES Assets tels que proposés par le Conseil d'administration, ainsi que la nouvelle réforme de la gouvernance. Les dividendes versés aux associés pour 2017 s'élèvent à 105,5 M€, hors redevance de voirie.

B. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES SEMESTRIELS EN VUE D'EXPOSER D'UNE MANIÈRE FIDÈLE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES ET LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ

a) Éléments du compte de résultats au 30 juin 2018

montants en k€

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS	30/06/2018	30/06/2017
Ventes et prestations	572.655	572.433
Coût des ventes et prestations	- 466.635	- 464.676
Bénéfice d'exploitation (EBIT)	106.020	107.756
Produits financiers	605	136
Charges financières	- 24.968	- 24.303
Bénéfice de l'exercice avant impôts	81.656	83.589
Impôts sur le résultat	- 28.523	- 28.585
Bénéfice consolidé de l'exercice	53.133	55.004

Le chiffre d'affaires du Groupe s'élève à 550.448 k€ à fin juin 2018 contre 547.367 k€ en juin 2017, soit une légère augmentation de 3.081 k€ (+ 0,56%). Il comprend principalement les redevances de transit facturées aux fournisseurs d'énergie, les ventes d'énergie aux clients protégés, ainsi que les produits relatifs aux travaux pour compte de tiers.

Les autres produits d'exploitation sont en diminution à fin juin 2018 de 1.929 k€ (- 9,04%), et s'élèvent à 19.403 k€ contre 21.332 k€ à fin juin 2017.

La production immobilisée s'élève à 2.753 k€ à fin juin 2018 contre 2.476 k€ à fin juin 2017.

A fin juin 2018, les coûts des ventes et prestations s'élèvent à 466.635 k€, soit une augmentation de 1.959 k€ par rapport à fin juin 2017. Signalons à ce sujet que :

- les services et biens divers s'élèvent à 283.459 k€ (en augmentation de 3.544 k€) ; la redevance Elia constitue l'élément le plus important de cette rubrique de coûts, elle s'élève

- en 2018 à 182.231 k€, en augmentation de 1,53% (augmentation du tarif Elia et des surcharges) ;
- les rémunérations et charges sociales s'élevaient quant à elles à 82.336 k€ contre 83.810 k€ en juin 2017 ;
 - les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles augmentent de 5.106 k€ et s'élevaient à 76.613 k€ à fin juin 2018 ;
 - en ce qui concerne les réductions de valeur sur les créances commerciales, elles sont en légère diminution en 2018 et s'élevaient à 2.405 k€ (- 472 k€ par rapport à juin 2017) ;
 - quant aux provisions, aucune dotation ni reprise n'a eu lieu à fin juin 2018.

Le résultat financier du Groupe s'élève à - 24.364 k€ à fin juin 2018 contre - 24.167 k€ en juin 2017 (augmentation de 197 k€). Il s'agit principalement des intérêts payés sur les emprunts bancaires, obligataires et sur les billets de trésorerie.

Les impôts, constitués principalement de l'impôt des sociétés, s'élevaient à fin juin 2018 à 28.523 k€ contre 28.585 k€ en juin 2017.

Le bénéfice de l'exercice à fin juin 2018 s'élève à 53.133 k€ contre 55.004 k€ en juin 2017, soit en diminution de 1.871 k€ (- 3,40%).

La REMCI, rémunération équitable moyenne des capitaux investis, rémunération à laquelle ORES Assets a droit pour son activité « Gestion des Réseaux » et qui constitue l'essentiel du bénéfice du Groupe s'est élevée à fin juin 2018 à :

- électricité : 29.855 k€ c/ 29.111 k€ en juin 2017, soit + 2,5%
- gaz : 15.652 k€ c/ 15.032 k€ en juin 2017, soit + 4,1%.

Par rapport à fin juin 2017, le taux OLO 10 ans moyen appliqué à la RAB secondaire est en légère augmentation (0,8311 % c/ 0,7664 %). Pour rappel, un des paramètres pris en compte pour déterminer le taux de rémunération appliqué à la RAB primaire est le taux OLO moyen 10 ans de 2013 soit 2,43 %.

Rappelons que les éléments permettant la détermination de la REMCI sont décrits dans les méthodes comptables figurantes dans le rapport annuel 2017.

b) Éléments du bilan au 30 juin 2018

Le total bilantaire s'élève à 4.239.927 k€ par rapport à 4.232.969 k€ à fin 2017.

Actif

Les frais d'établissement sont constitués des frais d'émission d'emprunts.

Les immobilisations incorporelles d'un montant de 67.263 k€ (c/ 59.559 k€ en 2017) sont constituées de dépenses relatives à des projets informatiques (notamment le projet Atrias) et de frais de développement (smart grids – « *développement de réseaux intelligents* » et smart metering – « *comptage intelligent* »).

Les immobilisations corporelles s'élèvent à 3.605.290 k€ à fin juin 2018 par rapport à 3.536.536 k€ en 2017 (+ 68.754 k€). Cette évolution s'explique notamment par les nouveaux investissements nets du premier semestre (107.193 k€), par la reprise du réseau des quatre communes anciennement attaché à l'intercommunale PBE (29.570 k€) ainsi que par les amortissements pratiqués sur les immobilisés et sur la plus-value à fin juin 2018 pour 68.009 k€.

Les immobilisations financières d'un montant de 8.205 k€ (c/ 8.206 k€ en 2017) sont constituées principalement de :

- une avance des associés à Atrias pour 7.175 k€ ;
- un portefeuille titres de N-Allo pour une valeur de 824 k€ ;
- des garanties locatives et cautionnements pour une valeur de 186 k€ ;
- une participation dans Igretec et dans Laborelec pour 17 k€ ;
- une participation dans Atrias, cette société étant mise en équivalence pour 3 k€.

Les stocks et commandes en cours d'exécution s'élèvent à 50.117 k€ et sont composés de marchandises (38.502 k€), ainsi que des travaux en cours pour compte des particuliers et des communes (11.615 k€).

Les créances commerciales s'élèvent à 157.084 k€ (c/ 163.613 k€ en 2017) et se composent notamment des créances vis-à-vis des fournisseurs d'énergie dans le cadre de la facturation des redevances de transit, ainsi que des créances envers la clientèle protégée et sous « fournisseur X ».

Signalons que, pour la première fois, une réduction de valeur sur une créance liée aux redevances de transit a eu lieu à fin juin 2018 pour un montant de 957 k€ et ce, suite à la mise en liquidation d'un fournisseur d'énergie.

La rubrique « autres créances » (21.314 k€ c/ 6.135 k€ en 2017) comprend principalement les impôts et précomptes à récupérer (17.088 k€) ainsi que les créances relatives aux dégâts au réseau occasionnés par des tiers (2.428 k€). L'augmentation importante constatée à fin juin provient des versements anticipés effectués durant l'année 2018 d'un montant de 17.000 k€.

Les placements, pour un montant total de 123.752 k€ (c/ 145.016 k€ en 2017), sont principalement constitués de placements en sicav et sur comptes à terme.

Les valeurs disponibles (14.267 k€) regroupent les liquidités détenues en comptes à vue et dans les fonds sociaux.

Les comptes de régularisation (187.110 k€ c/ 206.010 k€ en 2017) comprennent principalement le solde des capitaux pensions restant à prendre en charge pour un montant de 42.008 k€, la redevance de voirie gaz de 16.118 k€, les actifs régulatoires pour 63.624 k€, ainsi que la RTNR (redevance transit non-relevée) pour 50.445 k€.

Passif

Le capital souscrit s'élève au 30 juin 2018 à 713.615 k€, en augmentation de 1.358 k€ par rapport au 31 décembre 2017 suite à une souscription de parts R de la part d'une intercommunale pure de financement pour un montant de 1.500 k€ et se compose de :

- parts A : 460.809 k€
- parts R : 252.806 k€

La réévaluation des immobilisations corporelles s'élevant à 539.088 k€ représente la différence initiale entre la RAB et la valeur comptable de ces mêmes immobilisations en 2001 pour l'activité électricité et en 2002 pour l'activité gaz. Cette rubrique est en diminution de 3.373 k€ suite à l'amortissement de la plus-value pratiqué au taux de 2% l'an, compensé en partie par l'incorporation de la plus-value liée aux quatre communes anciennement affiliées à la PBE.

Les réserves consolidées augmentent de 78.520 k€ suite :

- au transfert en réserves indisponibles de l'amortissement de la plus-value de réévaluation pour un montant de 10.262 k€ (à partir de la rubrique « Plus-value de réévaluation ») ;
- à la reprise des réserves disponibles et indisponibles liées aux communes affiliées anciennement à la PBE (15.125 k€) ;
- au report du bénéfice enregistré à fin juin 2018 d'un montant de 53.133.

Le compte subside en capital (58 k€) représente deux subsides reçus de la Région wallonne, l'un dans le cadre d'un projet de gestion de réseaux ouverts au renouvelable et l'autre pour un projet de recherche industrielle d'intérêt général relatif aux compteurs communicants (Smart Users).

Les intérêts de tiers représentent la quote-part de la filiale ORES scrl cédée en 2013 par ORES Assets aux intercommunales pures de financement (cession totale de 7 parts sociales).

Les dettes à plus d'un an (2.010.716 k€ c/ 2.010.711 k€ à fin 2017) sont constituées principalement d'emprunts contractés auprès des établissements de crédit (1.245.448 k€), de placements privés (130.750 k€) et d'emprunts obligataires (630.000 k€). Aucun nouvel emprunt n'a été contracté durant le premier semestre 2018.

Les dettes à plus d'un an échéant dans l'année (91.795 k€) sont constituées par le capital des emprunts bancaires à rembourser durant le second semestre 2018. Les dettes financières court terme (57.000 k€) sont uniquement constituées de billets de trésorerie. Ceux-ci permettent de couvrir le solde des besoins de financement du Groupe.

Les fournisseurs divers ainsi que les factures à recevoir (136.143 k€ c/ 159.297 k€ en 2017) constituent l'essentiel des dettes commerciales.

Les acomptes reçus sur commande (25.132 k€) comprennent les facturations intermédiaires adressées à la clientèle protégée et sous « fournisseur X » (OSP), ainsi que les acomptes de clients pour travaux à effectuer.

Les dettes fiscales, salariales et sociales d'un montant de 76.466 k€ (c/ 50.894 k€ en 2017) reprennent :

- les dettes fiscales (35.647 k€) : le solde de précompte professionnel à payer, le précompte mobilier à payer sur le solde des dividendes 2017 ainsi que la provision fiscale basée sur le résultat du premier semestre 2018 ;
- la TVA à payer sur les opérations du mois de juin 2018 (11.678 k€) ;
- les dettes salariales et sociales (29.141 k€) : les provisions pour primes à payer (gratifications) et rémunérations (congrés non pris, heures supplémentaires, jetons de présence), l'ONSS, ainsi que de la provision pour pécule de vacances à payer en 2018-2019 et diverses cotisations annuelles (Inami, ONSS).

La rubrique autres dettes (9.111 k€), en diminution de 32.145 k€, reprend notamment le solde du compte courant envers le personnel (via les fonds sociaux pour 3.525 k€), une dette vis-à-vis de RESA pour 2.000 k€ ainsi que le solde à payer durant le second semestre 2018 relatif à l'opération de reprise des communes affiliées anciennement à la PBE. Cette forte diminution s'explique en grande partie par le paiement du solde du dividende de l'exercice 2017 aux associés d'ORES Assets en juin 2018.

Les comptes de régularisation du passif (125.709 k€ c/ 74.207 k€ fin 2017) sont principalement constitués :

- des soldes régulatoires (61.969 k€) ;
- d'un montant de 17.655 k€ de charges financières essentiellement relatives à nos placements privés et aux emprunts obligataires ;
- d'une provision relative aux charges salariales et ONSS à payer durant le 2^{ème} semestre 2018 (33.486 k€), raison, entre-autres, de l'augmentation de cette rubrique ;
- d'indemnités (6.724 k€) reçues pour couvrir des rentes futures.